



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2025-004

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise MANCIPOZ TP, ZAC de Chantelot, 22 avenue Chante 69520 GRIGNY pour la création d'infrastructure en GC et pose de chambre de tirage pour déploiement, sur les voies communales « route des Coutures, route de la Mer et rue de la Mairie » à VICQ SUR MER, à compter du 10 février 2025 jusqu'au 10 avril 2025,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise MANCIPOZ TP est autorisée à intervenir sur les voies communales « route des Coutures, route de la Mer et rue de la Mairie » à VICQ SUR MER, pour la création d'infrastructure en GC et pose de chambre de tirage pour déploiement à compter du 10 février 2025 jusqu'au 10 avril 2025.

Le stationnement sera interdit et la circulation alternée dans les 2 sens de circulation.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise MANCIPOZ TP.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise MANCIPOZ TP et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 31 janvier 2025

Le Maire,
Dominique HAUCHECORNE



Accusé de réception en préfecture
050-200057362-20250204-A2025-004-AR
Date de télétransmission : 04/02/2025
Date de réception préfecture : 04/02/2025



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : LAPIERRE Prénom : Benjamin
Dénomination : MANCIPOZ TP Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZAC de Chantelot 22, Avenue Chante
ot
Code postal 69520 Localité : GRIGNY Pays : FRANCE
Téléphone 0437415084 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : .. blapierre@mancipoztp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : MANCIPOZ TP Prénom : LAPIERRE Benjamin
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZAC de Chantelot 22, Avenue Chante
ot
Code postal 69520 Localité : GRIGNY Pays : FRANCE
Téléphone 0437415084 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : .. blapierre@mancipoztp.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal 50330 Localité : Vicq-sur-Mer

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : PV-COT-2025-67
Description des travaux : création d'infrastructure en GC et pose chambre de tirage pour déploiement
 fibre optique
Date prévue de début des travaux : 10/02/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 60 Date de début de réglementation 10/02/2025
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Grigny

Le :30/01/2025

Nom : LAPIERRE Prénom : Benjamin Qualité :

Accusé de réception en préfecture
050-200057362-20250204-A2025-004-AR
Date de télétransmission : 04/02/2025
Date de réception préfecture : 04/02/2025



TP2024-012_(GC7870)-DA-37624111



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **LAPIERRE** Prénom : **Benjamin**

Dénomination : **MANCIPOZ TP** Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **ZAC de Chantelot 22, Avenue Chante
ot**

Code postal **69520** Localité : **GRIGNY** Pays : **FRANCE**

Téléphone **0437415084** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **blapierre@mancipoztp.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **MANCIPOZ TP** Prénom : **LAPIERRE Benjamin**

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **ZAC de Chantelot 22, Avenue Chante
ot**

Code postal **69520** Localité : **GRIGNY** Pays : **FRANCE**

Téléphone **0437415084** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **blapierre@mancipoztp.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal **50330** Localité : **Vicq-sur-Mer**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : **PV-COT-2025-67**

Description des travaux : **création d'infrastructure en GC et pose chambre de tirage pour déploiement
fibre optique**

Date prévue de début des travaux : **10/02/2025** Durée des travaux (en jours calendaires) : **60**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) **60** Date de début de réglementation **10/02/2025**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-1.406959 49.693948 -1.40694 49.693982 -1.407186 49.694073 -1.407246 49.694095 -1.407177 49.694173 -1.407122 49.694152 -1.407108 49.694178 -1.406956 49.694145 -1.406838 49.694137 -1.406837 49.694137 -1.406743 49.694115 -1.406742 49.694115 -1.406661 49.694079 -1.406658 49.694077 -1.406628 49.694033 -1.406633 49.694015 -1.406684 49.693981 -1.406685 49.69398 -1.406741 49.69396 -1.406726 49.693926 -1.406744 49.693903 -1.406881 49.693869 -1.406881 49.693868 -1.406926 49.693834 -1.406957 49.69385 -1.406989 49.693843 -1.407009 49.693879 -1.407033 49.693891 -1.407021 49.6939 -1.407036 49.693927 -1.406965 49.693944 -1.406959 49.693948</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

Accusé de réception en préfecture
050-200057362-20250204-A2025-004-AR
Date de télétransmission : 04/02/2025
Date de réception préfecture : 04/02/2025